

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/07/2024 - B2024/004956 - 2021 B 01933 - 908 710 783 - LAKSHMI

S.A.S LAKSHMI
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1160 route Grasse
Riviera Park A5
06600 Antibes
908 710 783 R.C.S Antibes

PROCES-VERBALDE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le trente juin, à neuf heures, les associées se sont réunies au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation verbale de la gérance.

Sont présents :

Cane Aurélie titulaire de 80% d'actions en pleine propriété

Cane Florence titulaire de 10% d'actions en pleine propriété

Cane Augustin titulaire de 10% d'actions en pleine propriété

Total des parts présentes : 100% actions en pleine propriété sur les 100 % actions composant le capital social.
Madame Aurélie CANE préside la séance, en qualité de Présidente non associée.

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente déclare que tous les documents prescrit par l'article R.223-18 du Code de commerce, ont été tenus à la disposition des associées au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée.
L'Assemblée, à sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis La Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mode de consultation
- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et affectation du résultat
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Pouvoirs

La Présidente donne ensuite lecture :

- du rapport de gestion de la présidence,
- du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour. Page 2 sur 3

AR EC AC

PREMIERE RESOLUTION

Les associées prennent acte de la convocation verbale de la présidence. En conséquence, l'Assemblée, comprenant tous les associées, sans exception, présents et propriétaires de la totalité des actions composant le capital social, déclare bonne et valable la convocation faite par la présidence aux associées à l'effet d'y assister, sans qu'aient été observés les délais et modes légaux et statutaires de convocation, couvre expressément toutes irrégularités résultant de cette circonstance, et renonce à se prévaloir d'aucune nullité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve ledit rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 42773 Euros.

Elle prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font ressortir un bénéfice d'un montant de 42773 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice E. 42773

Report à nouveau E. 0

TOTAL DISPONIBLE E 42773

Résultat légal E 0

Au report à nouveau E. 42773

TOTAL AFFECTE E. 42773

Les associés prennent acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés visées aux articles 223 quater et 223 quintés du code général des impôts.

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée à la présidence au cours de l'exercice pour un montant brut 28042.44 euros bruts.

PROCES-VERBALDE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

La Présidente constate que les associées présentes possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence sur l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve ledit rapport dans son intégralité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance décide de renouveler le mandat de la Présidente, Madame Aurélie CANE, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

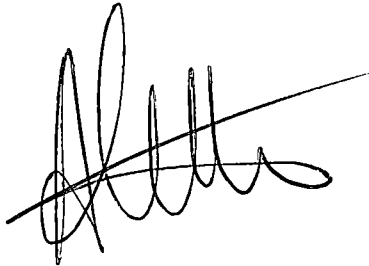
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et par les associées présentes.

Aurélie Cane

Présidente



Florence Cane

Associée



Augustin Cane

Associé



Certifier conforme.

AC FC AR

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 13	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	280 000		280 000	280 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	280 000		280 000	280 000	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	846		846	927	82 8.80
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	10 383		10 383	7 438	2 945 39.59
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	11 229		11 229	8 366	2 863 34.22
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		291 229		291 229	288 366	2 863 0.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	13	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation		1 000		1 000		
	Réserves						
	Réserve légale		100			100	
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		15 407			15 407	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		42 773		15 507	27 265	175.82
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I		59 280		16 507	42 773	259.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		164 536		193 384	28 848	14.92
	Concours bancaires courants		56 600		68 600	12 000	17.49
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 111		2 602	490	18.85
	Dettes fiscales et sociales		8 701		7 273	1 429	19.65
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV		231 948		271 858	39 910	14.68
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		291 229		288 366	2 863	0.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

96 798 107 394

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 13	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	72 000		72 000	72 000		
Chiffre d'affaires NET	72 000		72 000	72 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6	10	4	37.70
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			72 006	72 010	4	0.01
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 812	9 546	6 734	70.54
Impôts, taxes et versements assimilés			345	379	34	9.02
Salaires et traitements			28 042	30 822	2 779	9.02
Charges sociales			10 487	11 194	707	6.32
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2	0	1	317.39
Total des Charges d'exploitation (II)			41 638	51 941	10 253	19.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			30 318	20 069	10 249	51.07
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	13	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		19 600			19 600	
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
		19 600			19 600	
Total V		19 600			19 600	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 883	1 825		1 059	58.02
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
		2 883	1 825		1 059	58.02
Total VI		2 883	1 825		1 059	58.02
2. Résultat financier (V-VI)		16 717	1 825		18 541	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		47 035	18 244		28 790	157.80
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		4 262	2 737		1 525	55.72
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		91 606	72 010		19 596	27.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		48 834	56 503		7 669	13.57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		42 773	15 507		27 265	175.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Re

AC

SAS LAKSHMI

1160 Route de Grasse
Riviera Park A5
06600 ANTIBES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CABINET DURIVAUX EXPERTISE COMPTABLE

*8 avenue Lemeray
06600 ANTIBES
0493341318*

AC

AC

5

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Ac

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	280 000		
TOTAL	280 000		
TOTAL GENERAL	280 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			280 000	280 000
TOTAL			280 000	280 000
TOTAL GENERAL			280 000	280 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	294	294	
Débiteurs divers	551	551	
TOTAL	846	846	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	164 536	29 314	122 059	13 163
Fournisseurs et comptes rattachés	2 111	2 111		
Personnel et comptes rattachés	1 846	1 846		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 394	1 394		
Impôts sur les bénéfices	4 262	4 262		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 200	1 200		
Groupe et associés	56 600	56 600		
TOTAL	231 948	96 726	122 059	13 163
Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 848			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		100		100

Ae

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 111
Total	2 111

Détail des charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	
- HONORAIRES 2023	1 680
- DEBOURS 2023	86
- PROV JURIDIQUE 2023	300
- PROV FRAIS GREFFE 2023	45
Total	2 111

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	164 535
- CIC - PRISE PARTICIPATION 164 535	
Total	164 535

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	7 336
CIC - PRISE PARTICIPATION 7 336	
Total (1)	7 336

Engagements reçus

Ae